



**LE PROGRAMME DE GOUVERNEMENT
DE ANAKY KOBENA**

PARTIE I : LES CINQ GRANDES PRIORITES

I- INFRASTRUCTURES : Réhabilitation et ouverture de vastes chantiers

1. Mettre en place un fonds spécial de 10 à 15 milliards FCFA par an et par région pour financer la réhabilitation des routes et voies ;
2. Engager la construction du grand chantier autoroutier dénommé « LA TRANSIVOIRIENNE » qui comporte « DEUX FOIS QUATRE VOIES » qui traverse la Côte d'Ivoire du SUD au NORD avec des voies de liaison vers l'est et l'ouest par le Centre.

II- CREATION MASSIVE D'EMPLOIS DURABLES

La problématique du chômage endémique des jeunes ne peut être résorbée par la multiplication de fonds et de menus fretins de moins d'un million de FCFA distribué ça et là aux jeunes, juste pour satisfaire les besoins d'une journée.

Au MFA, deux axes majeurs ont été identifiés pour assurer la croissance et le développement économiques ainsi que la création massive d'emplois :

1. Faire du secteur industriel et privé le moteur de la croissance et de la compétitivité économiques

Aujourd'hui, du point de vue industriel, la Côte d'Ivoire ne produit que très peu, sinon rien. Or, une chose est avérée, aucun pays du monde n'est parvenu au stade de pays développé en comptant sur la seule agriculture.

L'industrie doit être la base et le socle de l'économie. Plus un pays a une industrie aussi performante que variée, produit à bas prix des intrants à mettre au service de son agriculture qui devient dès lors compétitive.

Le MFA souhaite que la Côte d'Ivoire entame sa seconde révolution industrielle, en évitant les lourdes erreurs de la première industrialisation où l'Etat était trop présent dans le capital et dans le management. Au MFA, nous sommes également convaincus qu'il est impossible de transformer des

fonctionnaires ou hauts diplômés en maîtres de forge par un coup de baguette magique. Il faudra créer un environnement tel que les produits industriels puissent être livrés à moindre coût, à un prix inférieur au prix des mêmes produits importés, c'est-à-dire que la Côte d'Ivoire doit disposer d'eau, d'énergie et d'électricité à très bas prix.

Pour l'industrie et pour tout ce qui est des ingrédients industriels, nous devons les produire en Côte d'Ivoire à bas prix, premièrement pour l'industrie ivoirienne, et ensuite pour les industries des autres pays africains de la sous-région.

Cela signifie qu'il faudra que nous nous mettions résolument dans la pétrochimie, que nous soyons les premiers à créer une usine de liquéfaction de gaz en Afrique de l'Ouest, et les premiers à avoir une véritable industrie sidérurgique basée sur les minerais de fer et de manganèse qu'on trouve dans beaucoup de régions de la Côte d'Ivoire.

C'est à partir de là que nous arriverons à produire du fer et des produits d'aciérie à bas prix, ce qui nous permettra d'avoir des industries réellement compétitives qui produiront des articles moins chers que ceux qui viennent des pays d'Asie du Sud-est et de certains pays émergents.

1. Relance du secteur touristique

Dans certains pays comme le Maroc, la Tunisie, le Kenya, le Zimbabwe, l'Egypte, et même la France, le tourisme est une activité pratiquée à l'échelle industrielle et qui est d'un apport fondamental au Produit Intérieur Brut (PIB).

La Côte d'Ivoire a un énorme potentiel touristique connu de tous (le pont de lianes, la Basilique Notre Dame de la paix, les réserves de faune et de flore etc.) et nous devons résolument relancer cette activité pour avoir d'ici les 5 ou 10 prochaines années entre 3 et 5 millions de touristes par an. Il faudra, pour ce faire, envisager la construction de plusieurs complexes hôteliers.

Cela fait partie des priorités du MFA parce que cette activité non seulement rapporte beaucoup d'argent à l'Etat, mais peut générer jusqu'à 1 000 000 d'emplois directs et indirects à la jeunesse, sans compter l'impact dérivé sur l'artisanat.

III- AGRICULTURE : DE NOUVELLES ORIENTATIONS POUR FAIRE DE LA COTE D'IVOIRE LE VERITABLE GRENIER DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

1. Instaurer un programme de renouvellement des plantations de plus en plus vieillissantes de café et de cacao avec l'expérimentation de nouvelles espèces en vue de relancer les différentes productions ;
2. Assurer une meilleure rémunération, un meilleur encadrement aux planteurs et une formation adéquate aux jeunes exploitants agricoles en vue d'améliorer leur productivité ;
3. Mettre en œuvre des mesures incitatives visant à encourager les jeunes à s'investir dans le secteur agricole pour couvrir la demande nationale ;
4. Développer la « Filière Céréales » et notamment la production du maïs pour faire de la Côte d'Ivoire un pays exportateur de cette denrée.

L'objectif à moyen terme étant de faire passer la part du budget de l'Etat accordée aux dépenses agricoles à 10%.

IV- UN SYSTEME DE SANTE EFFICACE ET PERFORMANT ORIENTE VERS DES SOINS EQUITABLES ET DE QUALITE POUR TOUS LES CITOYENS : LA SANTE DES MASSES

- ✓ Améliorer l'accessibilité des populations aux services de santé par la réduction des disparités au niveau de la couverture sanitaire sur l'ensemble du territoire ;
- ✓ Construire et équiper en médicaments de première nécessité dans un rayon de 10 Km des centres de santé sur l'ensemble du territoire ;
- ✓ Assurer la gratuité des médicaments contre le Paludisme, la fièvre typhoïde et les maladies diarrhéiques, à l'instar des médicaments intervenant dans la lutte contre les maladies telles que la Tuberculose et le VIH/SIDA.
- ✓ Accroître la part du budget de l'Etat accordée aux dépenses de santé.

V- UNE REFORME PROFONDE DU SYSTEME EDUCATIF TOURNEE VERS UNE ECOLE GRATUITE ET OBLIGATOIRE, ET UNE FORMATION DE QUALITE

- ✓ Instaurer l'école gratuite et obligatoire jusqu'en classe de terminale ;
- ✓ Réformer le système éducatif pour l'adapter aux exigences du marché de l'emploi ;
- ✓ Assurer la décentralisation poussée des universités et grandes écoles dans les grandes régions du pays.

PARTIE II : LES CINQ GRANDES MESURES D'URGENCE....

....POUR LUTTER CONTRE LA VIE CHERE ET PERMETTRE AUX IVOIRIENS DE MANGER A LEUR FAIM

1. Subvention du prix du riz de grande consommation pour permettre aux ivoiriens de manger à leur faim ;
2. Baisse du prix du gasoil pour réduire les coûts des transports et les prix des produits vivriers ;
3. Encadrement des coopératives du secteur du vivrier pour une évacuation des produits à coûts réduits et mise en place de trains spéciaux pour le bétail en vue de contenir le prix de la viande ;
4. Subvention des prix des médicaments contre des maladies endémiques et fréquentes comme le Paludisme, la fièvre typhoïde, les maladies diarrhéiques, etc.
5. Assurer une véritable gratuité de l'école pour tous les enfants de Côte d'Ivoire jusqu'en classe de terminale.